

# La veille municipale

Mercredi 6 novembre 2013  
volume 16, numéro 45  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**<sup>md</sup> : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Lois municipales modifiées

*Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents*, RLRQ, c. **A-4.1**, aa. 2, 3, 15-16.1.

*Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents*, L.Q. 2013, c. 24, aa. 1-3.

*Loi électorale*, RLRQ, c. **E-3.3**, aa. 135.1, 180, 262, 301.23-301.28, 551, 553.

*Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote des étudiants dans les locaux des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement postsecondaire*, L.Q. 2013, c. 5, aa. 1, 2, 5 (partie), 9, 11, 12.

*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, L.C. **1999, ch. 33**, ann. 1.

*Décret d'inscription de substances toxiques à l'annexe 1 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, DORS/2013-188 du 25-10-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2411, a. 1.

## Règlements municipaux modifiés

*Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, RLRQ, c. **C-26**, r. 2, a. 2.06.

*Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, D. 1071-2013 du 23-10-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 4875, aa. 1, 2.

*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, L.C. **1999, ch. 33**.

*Règlement sur les carburants renouvelables*, DORS/2010-189, aa. 1, 6, 8, 11, 19, 27 (A), 28, 30-33, 37, 39, ann. 3.

*Règlement modifiant le Règlement sur les carburants renouvelables (2013)*, DORS/2013-187 du 25-10-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2369, aa. 1-14.

*Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*, L.C. **2012, ch. 19, art. 52**.

*Règlement désignant les activités concrètes*, DORS/2012-147, aa. 1, 4, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement désignant les activités concrètes*, DORS/2013-186 du 24-10-13, (2013) 147 *Gaz. Can.* II, 2347, aa. 1-3.

**Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 44A du 1<sup>er</sup> novembre 2013**

Rien à signaler dans ce fascicule.

**Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 45 du 6 novembre 2013**

## RÈGLEMENTS ET AUTRES ACTES

*Gestion d'une partie de la route 161 (rues Frontenac/Laval) située sur le territoire de la Ville de Lac-Mégantic.*

D. 1083-2013 du 23-10-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 4883.

*Octroi d'un statut de réserve de*

## Dans ce numéro

### 1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 44A du 1<sup>er</sup> novembre 2013

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 45 du 6 novembre 2013

### 2 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 44 du 2 novembre 2013

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*biodiversité projetée au territoire de l'ancienne propriété Dunn.*

A.M. 2013 du 23-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4889.

## **ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

*Nouvel élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre relativement aux inondations survenues du 19 au 22 avril 2013, dans des municipalités du Québec.*

A.M. 0080-2013 du 24-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4904.

*Nouvel élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre relativement à un tremblement de terre survenu le 17 mai 2013, dans la municipalité de Thorne.*

A.M. 0081-2013 du 24-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4905.

*Élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre relativement aux vents violents et aux pluies abondantes survenus les 11 et 12 septembre 2013, dans la municipalité de Saint-Anicet.*

A.M. 0082-2013 du 24-10-13, (2013) 145 G.O. 2, 4905.

## **AVIS**

*Réserve naturelle de la Tourbière-du-Lac-à-la-Tortue (Conservation de la nature – Québec) — Reconnaissance.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 4909.

*Réserve naturelle des Collines-de-Bolton-Est (Conservation de la nature – Québec) — Reconnaissance.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 4909.

*Statut provisoire de protection conféré au territoire de l'ancienne propriété Dunn à titre de réserve de biodiversité projetée.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 4909.

## **Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 44 du 2 novembre 2013**

### **AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...**

Commission municipale du Québec  
(*Fixation d'un délai pour rendre une décision.*)

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 1199.

Municipalité de Brébeuf (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé.*)

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 1199.

Municipalité de La Minerve  
(*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé.*)

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 1199.

### **MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...**

#### **RESSOURCES NATURELLES**

Programmes de réforme cadastrale  
(*Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété.*)

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 1214.

Programmes de réforme cadastrale  
(*Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété.*)

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 1215.

Programmes de réforme cadastrale  
(*Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété.*)

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 1216.